

Présentation de l'AMI SE 2024 de l'ARS ARA (volet ESE) : Appel à Manifestation d'Intérêt sur des actions d'Éducation et de promotion en Santé-Environnement lancé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Visio du 20 mars 2024 – 14h-16h

Ordre du jour :

1. Se présenter
2. Présentation de l'AMI SE – volet ESE
3. Questions
4. Vos envies, besoins, projets



Ordre du jour :

1. Se présenter
- 2. Présentation de l'AMI SE – volet ESE**
3. Questions
4. Vos envies, besoins, projets



Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA Volet Education Santé-Environnement (ESE)

L'AMI s'adresse :

- Aux **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** qui souhaitent mettre en place sur leur territoire un projet d'Education en Santé-Environnement
- Aux **communes**, dès lors que leur projet présente explicitement une **approche intercommunale**



Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet ESE – Les finalités

- **Mener des actions** d'éducation et de promotion en santé environnement afin d'approfondir les sujets de santé-environnement, y compris selon le concept « **une seule santé** », et contribuer à **l'émancipation et au bien-être des citoyens** en renforçant leur pouvoir d'agir et leur esprit critique au regard de leur santé et de leur environnement.
- **Favoriser** l'émergence d'une **dynamique ESE dans les départements** autour des collectivités territoriales, avec la mobilisation des référents départementaux d'ESE et l'implication des acteurs éducatifs des territoires.
- **Contribuer** à la **réduction des inégalités** territoriales, environnementales et sociales de santé.

Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet ESE - Les spécificités

- **Toutes les thématiques intégrant de l'Education en santé-environnement** sont éligibles (qualité et protection de l'air et de l'eau, environnement sonore, agro-alimentaire, nanotechnologies, pesticides, perturbateurs endocriniens, transport, mobilité, déchets, logement, biodiversité, végétalisation, lien entre la nature et le bien-être, changement climatique, « une seule santé »...), y compris le déploiement local de la campagne de communication régionale grand-public en Santé-Environnement, « C'est possible ! ».
- A destination de **toute la population** de la région et notamment la prise en compte des inégalités sociales, territoriales de santé et environnementales.
- Les modalités d'intervention doivent **répondre aux principes de la Charte ESE** (<https://agir-ese.org/une-charte-regionale>), et peuvent s'appuyer sur les **outils du pôle régional ESE** (<https://agir-ese.org/>)
- Les projets doivent prévoir une **évaluation** (+ questionnaire d'évaluation globale du projet lors du bilan) et si possible, un cadre logique.



Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Autres volets Santé-Environnement

- Le Cahier des Charges concerne aussi les thématiques **baignade** (déclarées à l'ARS) et **radon dans l'habitat**, qui feront l'objet de présentations spécifiques aux collectivités concernées (contacter respectivement Alexis BARATHON et Anne THEVENET de l'ARS DD07)
- Pour le **radon**, actions ESE déployées par CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie)
- Pour les **baignades**, projets orientés vers la connaissance et la protection des bassins versants (lien avec les « profils baignade »), mais pouvant comporter un volet ESE



Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

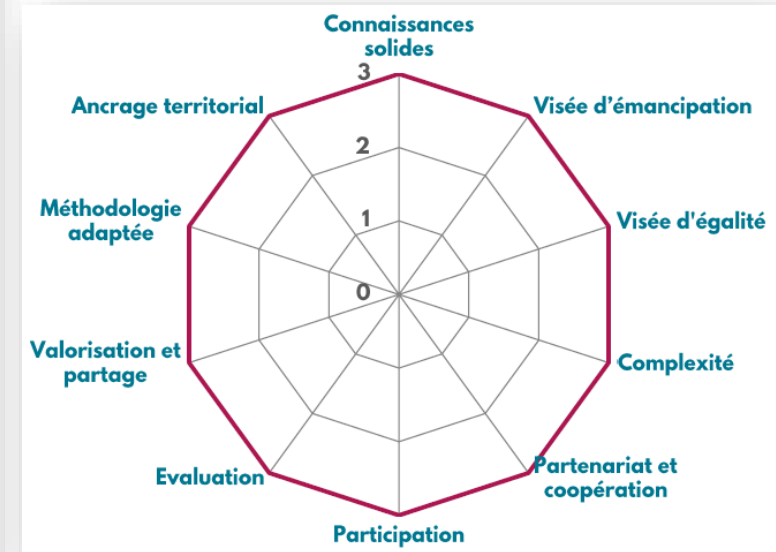
Volet ESE - Les accompagnements

- Les **référents départementaux ESE** pourront accompagner les collectivités :
1. En **appui méthodologique** au montage d'un projet à déposer dans le cadre de l'AMI
 2. Pour la **mise en œuvre de l'action** retenue par l'AMI (à inclure dans le budget de l'action)
 3. En tant qu'**expert ESE** pour initier la collectivité à l'ESE et/ou définir un projet d'ESE (ingénierie de projet, formation à l'ESE) -> exclut points 1 et 2 (hors AMI 2024)
- *Spécificités pour les baignades (mêmes possibilités d'accompagnement) : vu le délai de dépôt de dossier plus court, accompagnement possible surtout pour le point 3*

Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet ESE - La charte

La charte du Pôle régional ESE : 8 principes partagés (+ 2 critères suppl. de qualité)



Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet ESE - Les principes

Stratégies d'intervention et principes de base :

- Concevoir des actions de **proximité** incluant la logique de « l'aller-vers »
- S'appuyer sur les **ressources individuelles** des personnes
- Impliquer les acteurs de terrain dans un esprit de **co-construction** de l'action et lors de son déploiement pour assurer la continuité du projet, au-delà de l'AMI
- Soutenir et accompagner le développement des **compétences** des professionnels
- Contribuer à la **mise en réseau** des professionnels d'un même territoire



Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet ESE – Le financement

- Les projets doivent être **cofinancés** :
 - ✓ 50% maximum par l'ARS
 - ✓ 50% au moins par la collectivité (dont salaires des agents, et autres cofinancements possibles)
- Si demande > 23.000€, convention ARS/collectivité (signée pour une **durée d'un an**)
- **Le démarrage est impératif avant fin 2024** (a minima réunions de préparation d'actions).
- **Budget** :
 - ✓ 85% minimum de charges directes liées à l'action et maximum 15% charges indirectes
 - ✓ Possibilité de couvrir les achats de fournitures nécessaires à la mise en œuvre de l'action et les frais de déplacements

Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet ESE - Les critères de sélection

- Projets examinés **en priorité** :
 - ✓ Agir sur la **réduction des inégalités** sociales et territoriales de santé
 - ✓ Collectivités ne disposant **pas encore de dynamiques** en ESE sur leur territoire
- Critères **également pris en compte** :
 - ✓ Adaptation au **changement climatique** par rapport à leurs effets sur la santé et « **une seule santé** »
 - ✓ **Pérennité** de l'action, **cohérence** du projet et des objectifs opérationnels, **charte ESE**
 - ✓ Articulation entre les partenaires du territoire afin d'entrer dans une **dynamique durable**
 - ✓ Projet déployé sur **l'ensemble du territoire** de la collectivité
 - ✓ **Qualité** du projet (intégrant la solidité des connaissances utilisées) et de son **évaluation**
 - ✓ Actions en rapport avec l'ordre de grandeur du **budget**
 - ✓ Eviter des sujets portés par d'**autres dispositifs** (nutrition et activité physique : PACAP et DAPAP, espèces nuisibles, air intérieur...)

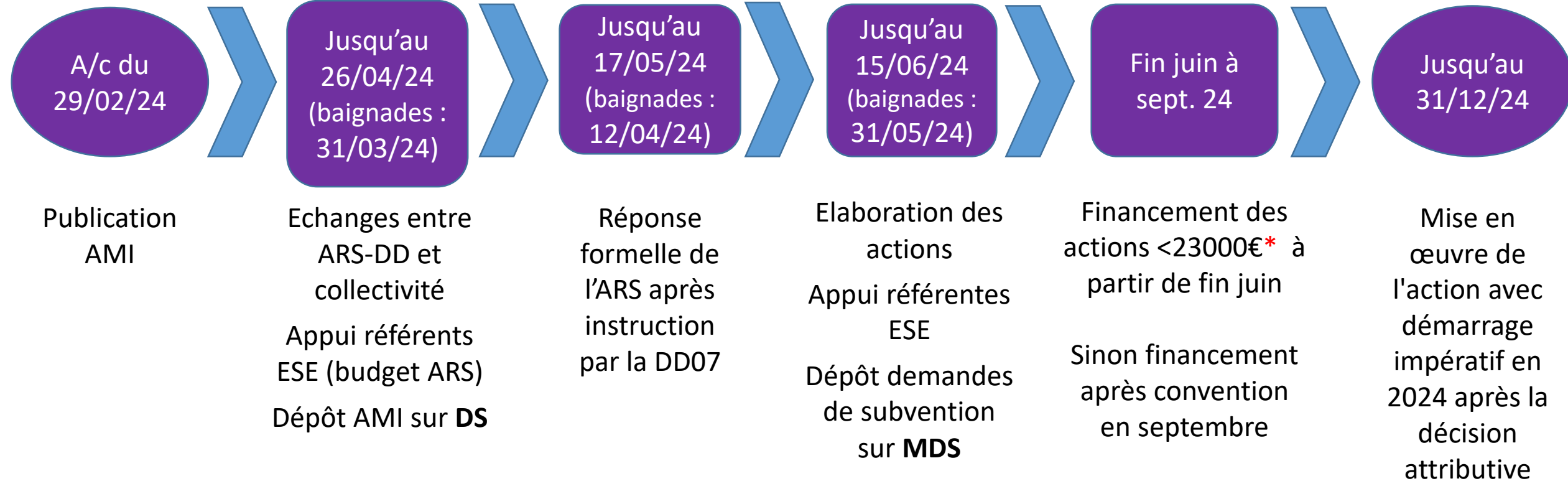
Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet ESE – Le calendrier

- **Etape 1** : Formulaire de **manifestation d'intérêt** (présentation rapide du projet, coordonnées de l'interlocuteur et ordre de grandeur du budget envisagé)
 - **Au plus tard le 26 avril 2024 en ligne** (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aapse2024>)
 - Réponse (validation ou non) donnée par l'ARS → **Au plus tard le 17 mai 2024**
(pour les *baignades* : dépôt au plus tard le **31/03/2024**, réponse ARS max **12/04/24**)
- **Etape 2** (si validation) : Dépôt de la **demande de subvention**
 - **Au plus tard le 15 juin 2024 en ligne** (<https://ma-demarche-sante.fr>)
(pour les *baignades* : dépôt au plus tard le **31/05/2024**)
- **Etape 3** : **Lancement du projet avant fin 2024 et achèvement** au plus tard **fin 2025**
 - décision attributive directe (été 2024) si financement des actions < 23 000€
 - convention préalable (septembre 2024) si financement des actions > 23 000€

Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet Education Santé-Environnement



* Part de financement de l'ARS

Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet Education Santé-Environnement

- **Accompagnement par les référentes ESE 07 dans la phase de dépôt :**
 - ✓ Marie SIMON (06.79.40.18.05) et Jeanne BAURY (06.04.74.62.95) - Pétale07 (contact@petale07.org)
 - ✓ Fanny GUICHARD – IREPS (04 75 644 644 / 06 40 07 03 97 - fanny.guichard@ireps-ara.org)
- **Suivi administratif par l'ARS ARA - délégation de l'Ardèche :**
 - ✓ Fabrice GOUEDO (fabrice.gouedo@ars.sante.fr - 04.26.20.92.13)
- **Ressources et outils pédagogiques :**
 - ✓ sur le site régional ESE : <https://agir-ese.org/> et de Pétale 07 : <https://www.petale07.org>

Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – ARS ARA

Volet Education Santé-Environnement

Rappel des liens utiles :

- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aapse2024>
- <https://ma-demarche-sante.fr>
- www.agir-ese.org
- www.c-possible.net
- www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/education-et-promotion-de-la-sante-environnement
- www.petale07.org



Ordre du jour :

1. Se présenter
2. Présentation de l'AMI SE – volet ESE
- 3. Questions**
4. Vos envies, besoins, projets





Ordre du jour :

1. Se présenter
2. Présentation de l'AMI SE – volet ESE
3. Questions
4. **Vos envies, besoins, projets**

